

RESULTATS CHOUETTE HULOTTE 1993

1) Occupation des nichoirs

a) En 1993, 26 nichoirs ont été occupés sur 73 (35,61 %).

b) Cette année, 5 nidifications ont réussi dans des sites naturels. On note : une dans un nid de Grands Corbeaux dans une falaise calcaire (Brot-Dessous), une dans un nid de Grands Corbeaux dans l'arche d'un pont (Pont de Fenil), une dans la cavité d'un Peuplier carolin (Portalban) et les deux dernières dans des anfractuosités de falaise (Yvonand/La Baume et Vers-chez-Savary). A noter, qu'un jeune non volant, découvert dans un de ces deux derniers sites, a été récupéré puis placé dans une famille d'accueil.

c) Les autres occupants des nichoirs :

La Sittelle a obstrué l'ouverture de trois nichoirs.

Des traces laissées par la Martre étaient visibles à deux endroits.

Un surplus de jeune Hérisson a été découvert dans le nichoir de Fresens. Martre ou Hulotte ?

Un Surmulot décapité a été trouvé dans le nichoir de Torny-le-Grand. Martre ou Hulotte ?

Trois essaims d'Abeilles et un nid de Frelons.

Un couple de Mésanges sp et un couple de Pigeons colombins.

Trois écureuils et un Loir gris.

2) Reproduction

a) Nombre d'échecs :

Total : 3 couples ont échoué leur nidification pour 31 couples ayant pondu des oeufs, soit 9,67 %. Aucun échec n'a été constaté durant l'élevage des jeunes.

b) Taille des pontes abandonnées :

1 x 5 oeufs et 2 x 4 oeufs = 13 oeufs.

c) Nombre d'oeufs pondus :

Total : 50 oeufs pondus.

Seules les pontes complètes et ayant produit des jeunes proches de l'envol ont été prises en considération (n = 12).

Grandeur des pontes : 1 ponte à 6 oeufs = 6 oeufs
 3 pontes à 5 oeufs = 15 oeufs
 5 pontes à 4 oeufs = 20 oeufs
 3 pontes à 3 oeufs = 9 oeufs

Moyenne : 4,16 oeufs par ponte.

d) Nombre d'oeufs inféconds :

Aucun oeuf infécond n'a été découvert.

e) Nombre d'oeufs éclos :

Total : 50 oeufs éclos pour 50 oeufs pondus par des couples ayant réussi leur nichée (100 %).

f) Nombre de jeunes proches de l'envol :

Total : 49 jeunes proches de l'envol pour 50 oeufs éclos (98 %).

Moyenne : 4,08 jeunes par nichée réussie (n = 12).

g) Dates des pontes :

Elles n'ont pas été calculées.

h) Tableau récapitulatif :

	Nbre d'oeufs pondus	Nbre d'oeufs inféconds	Nbre d'oeufs éclos	Nbre de jeunes à l'envol	Nbre de couples
Couples ayant réussi	50	0	50	49	12
Couples ayant échoué	13	?	0	0	3

3) Bilan du baguage

En 1993, 107 jeunes de 26 nichées ont été bagués.

Grandeur des nichées : 1 nichée à 1 jeune = 1 jeune
 3 nichées à 2 jeunes = 6 jeunes
 4 nichées à 3 jeunes = 12 jeunes
 7 nichées à 4 jeunes = 28 jeunes
 6 nichées à 5 jeunes = 30 jeunes
 5 nichées à 6 jeunes = 30 jeunes

Moyenne : 4,11 jeunes.

4) Captures des adultes

Une femelle a été capturée et baguée pour la première fois. On ne connaît ni sa provenance ni son âge.

5) Contrôles des adultes

Deux femelles ont été contrôlées. Il s'agit de chouettes capturées mais déjà baguées.

6) Distance entre le lieu de naissance et le lieu du contrôle des adultes

a) pour les adultes bagués en tant que juvéniles (n = 1) :

- La femelle 828'220, née en 1971, à St-Aubin/FR, s'est reproduite avec succès, à Chabrey. Distance 6 km.

b) pour les adultes bagués en tant que nicheurs (n = 1) :

- La femelle 862'899, baguée comme adulte en 1990, à Henniez, s'est reproduite avec succès, à Grandsivaz. Distance 8 km.

7) Surplus de proies découverts dans les nids (n = 112)

Mulots entiers : 57

Mulots décapités : 19

Mulots arrière-trains : 16

Campagnols roussâtres entiers : 17

Campagnols roussâtres décapités : 2

Campagnol roussâtre arrière-train : 1

8) Identification des plumes d'oiseaux trouvées dans les nichoirs

Plumes de Merle noir : au moins 1 individu.

Plumes de Grive draine : au moins 1 individu.

Plumes de Geai des chênes : au moins 1 individu.

9) Remerciements

Teddy Blanc, Laurent Broch, Jean-Baptiste Bugnon, Romain Cantin, Charly Corminboeuf, Anne-Lyse Ducrest, Martin Epars, Henri Etter, Charly Henninger, Pierre Henrioux, Serge Jaquier, Jacques Jeanmonod, Robert Mutrux, Fabienne Nötzli, Gilbert Rochat, Christian Roulier, Alexandre Roulin, Jean-Michel Vessaz et Philippe Vuilleumier.

Payerne, le 02 janvier 1996

Bertrand Ducret